

Motion de conseil des maîtres-maîtresses

Ecole : Ville :

Annonces de « CP à 12 » sans postes supplémentaires ; discours contradictoires sur les « plus de maîtres que de classes »... Le nouveau ministre de l'Education nationale choisit, en cette fin d'année scolaire, d'ajouter la confusion à nos missions déjà difficiles. Au lieu de pouvoir préparer la rentrée sereinement, les enseignant-es du 1^{er} degré ne savent pas ce qui leur sera finalement imposé, quel en sera l'impact sur les équipes, les structures d'écoles, les effectifs dans l'ensemble des classes, les locaux ...

Les enseignant-es du 1^{er} degré de Seine-Saint-Denis informent le ministre et le DASEN que les évolutions du système éducatif ne peuvent se faire à marche forcée, dans la précipitation, et surtout contre l'avis de celles-ces qui sont censés les mettre en œuvre !

Avec le SNUipp-FSU 93, le SNUDI-FO 93, la CGT Educ'action 93, SUD-Education 93, les enseignant-es exigent :

- **Le respect du choix des équipes : les écoles qui veulent continuer à travailler avec un « maître supplémentaire » doivent pouvoir le faire.**
- **Le respect du mouvement des enseignant-es.**
- **Le respect des seuils d'ouverture de classe en Seine-Saint-Denis :**
 - Ouverture de toutes les classes nécessaires au CTSD de juin, y compris UPE2A, ULIS...
 - Non aux fermetures de classes
 - Calcul du E/C sans les CP en cas de « CP à 12 »
- **La baisse des effectifs dans tous les niveaux de classe et toutes les écoles**
- **Le maintien et le développement des RASED et du remplacement (sans recours à la précarité)**
- **Le respect des décharges de direction, reconnaissance des difficultés particulières de notre département et acquis des luttes de 1998.**

date :

Noms et signatures des enseignant-es :

A ENVOYER A :

- M. le Directeur académique : ce.93cabinet@ac-créteil.fr
- SNUipp-FSU 93 : snu93@snuipp.fr

AVANT le 16 juin 2017.